

Le guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) est un espace dédié au dépôt de vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous format numérique. Ce service vous permet de réaliser des demandes à tout moment, de centraliser tous les éléments transmis au même endroit, et de suivre l'avancée de votre dossier en temps réel.
Publié le 23/07/2024 – Mis à jour le 01/10/2024

Les administrés peuvent déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) en ligne.

Quel type de demande puis-je réaliser ?

Sur ce guichet numérique, je peux déposer des demandes de certificats d'urbanisme, des déclarations préalables, des permis de construire, des permis d'aménager, des permis de démolir, des déclarations d'intention d'aliéner...

Comment déposer mon dossier ?

Je me rends sur le site pour m'inscrire via la création d'un compte spécifique au guichet et rattaché à mon adresse mail.

Dès ma connexion je pourrai alors créer et suivre mon dossier selon les étapes suivantes :

Choix du type de dossier que je souhaite déposer et saisie du Cerfa correspondant

Transmission du dossier et des pièces annexes à joindre

Réception par le service instructeur

Prise en charge par le service instructeur

Vérification de la complétude / Incomplétude de mon dossier

Décision rendue par l'administration

Durant toute la procédure, je peux également consulter les pièces jointes transmises par le service instructeur.

Quelles améliorations pour les administrés ?

Simplification de l'accès par une disponibilité en dehors des horaires d'ouverture (24/7) et suivi des démarches en temps réel.

Interaction plus directe et plus réactive avec la collectivité pour des services adaptés.

Accès à un espace dédié proposant une offre centrée sur les besoins.

Accueil physique maintenu, centré sur les services nécessitant un accompagnement spécifique.

Information de contact



Hôtel de Ville

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
8h30-12h et 13h30-17h30*

Jeudi et samedi

8h30-12h

Fermé l'après-midi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Tél. : 01 41 14 80 00

Mairie annexe

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi*

9h-12h et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h

Fermée l'après-midi

et le samedi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt

Tél. : 01 41 28 19 40